

Dossier de presse



TOUS RÉSILIENTS face aux **RISQUES**

S'informer, réagir, se protéger



**13 octobre
2023**





TOUS RÉSILIENTS face aux RISQUES

S'informer, réagir, se protéger

Les catastrophes et les crises sont de plus en plus fréquentes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine. En France, 13 risques naturels principaux sont prévisibles : les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, les feux de forêt, les cyclones, les tempêtes/tornades, les séismes, les éruptions volcaniques, les tsunamis, la canicule, la sécheresse, les épisodes de grand froid et le risque lié à la présence de radon. On recense également 5 risques d'origine technologique : nucléaire, industriel, transport de matières dangereuses, rupture de barrage et minier.

Le département du Cantal est concerné par 10 risques parmi les 18 identifiés : inondation, mouvement de terrain, séisme, radon, feu de forêt, avalanche, industriel, rupture de barrage, transport de matière dangereuses, minier. Ces risques sont classés en risques « majeurs », « importants » ou « existants ». Afin de mieux être préparée, la population doit être capable de se prémunir des risques auxquels elle est exposée et si une catastrophe survient, à recouvrer rapidement un équilibre, faire preuve de résilience.

Les risques prédominants dans le département du Cantal



Dans le département du Cantal, **le risque naturel mouvement de terrain est prédominant avec 217 communes exposées** à des niveaux variés. Parmi ces communes, 7 sont concernées par un plan de prévention des risques mouvement de terrain (PPRmvt) : Aurillac, Saint-Flour, Saint-Paul-de-Salers, Thiézac, Badailhac, Raulhac et Vic-sur-Cère. Il existe différents types de mouvements de terrain : des effondrements de cavité souterraine, des éboulements et chutes de blocs, des glissements de terrain et coulées boueuses, et des tassements par retrait-gonflement des argiles.

Un second risque est également dominant dans le Cantal, il s'agit du **risque inondation, avec 127 communes exposées** à différents niveaux. Ainsi, parmi ces communes, 26 disposent d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) et 6 sont identifiées en « risque majeur » (Aurillac, Laroquebrou, Maurs, Polminhac, Saint-Flour et Vic-sur-Cère).



Mouvement de terrain à Vic-sur-Cère, janvier 2021



Journée nationale de la résilience

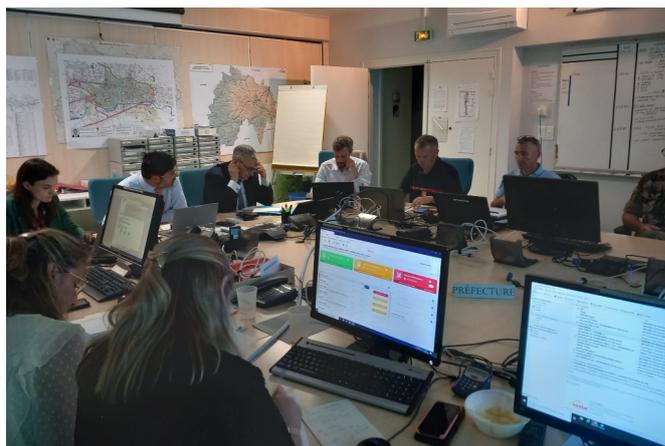
En déclinaison du plan ministériel sur la culture du risque, le **13 octobre 2023** aura lieu la 2^{ème} édition nationale de « Tous résilients face aux risques ». Cet événement national sera décliné localement afin de sensibiliser les cantaliens aux risques naturels et aux bons comportements à adopter.



Afin d'être sensibilisés aux risques présents dans le Cantal, **la classe des cadets de la sécurité civile du collège de la Jordanne à Aurillac** participera à un exercice au centre opérationnel départemental (COD) à la préfecture du Cantal **vendredi 13 octobre**.

Après une présentation des risques présents sur le territoire, ils aborderont plus précisément le sujet des mouvements de terrain, et seront amenés à réfléchir sur les bons réflexes à adopter en cas de crise.

L'exercice simulera un éboulement, comme celui survenu à Vic-sur-Cère en 2021. Cet exercice sera animé par le bureau de la sécurité civile de la préfecture et le bureau risques naturels et nuisances de la direction départementale des territoires du Cantal. Les élèves seront répartis en groupes d'intervention et joueront les acteurs du COD. Ils seront accompagnés selon les groupes, par un pompier, un gendarme ou policier, un médecin et une autorité préfectorale.



*Salle du centre opérationnel départemental
Avril 2023*

Par ailleurs, pour que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien, un appel à projets a été lancé par le gouvernement permettant de labelliser tout au long de l'année les actions qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée :

- développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;
- se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
- développer la résilience collective face aux catastrophes ;

Ainsi, **l'association de protection civile du Cantal** proposera le **samedi 14 octobre de 9h30 à 12h30**, Esplanade Michel Crespin à Aurillac des animations ouvertes au public :

- une exposition et une présentation du matériel de soutien aux populations et d'aide humanitaire ;
- une exposition et une présentation de matériel de secours ;
- plusieurs ateliers dont des initiations aux gestes de premiers secours et alerte des populations.



Le Syndicat mixte du bassin Célé Lot médian renouvelle l'évènement CéLot'Omne et propose dans le cadre de son programme la visite du chantier de renaturation de l'Arcambe **samedi 14 octobre à 15h** à la cité Armand à Saint-Etienne-de-Maurs. Ces travaux ont un triple objectif :

- Améliorer la prévention du risque inondation,
- Atténuer les effets du changement climatique,
- Restaurer un écosystème favorisant la biodiversité locale.

Renseignements : <https://www.celelotmedian.com/>

Informer, alerter pour protéger

Le développement de la culture du risque s'intègre dans une démarche plus globale à l'échelle du département du Cantal.

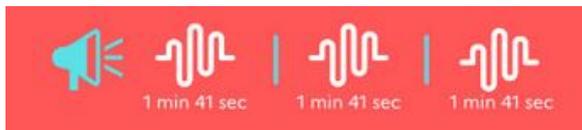
Afin d'être informé des risques présents dans le Cantal ou plus localement sur votre commune, le dossier départemental des risques majeurs (DDRM), révisé en juin 2022, recense les risques naturels et technologiques, et les mesures de prévention et de sauvegarde du territoire. Il est consultable sur le [site internet des services l'État](#).



En complément, des plans de prévention mis en place pour la gestion des risques permettent de coordonner l'alerte des populations. Il existe également des systèmes destinés à prévenir les populations exposées à un risque imminent :

SAIP

Le Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) est basé sur la multidiffusion des messages (sirènes, SMS, radios, panneaux, comptes officiels des réseaux sociaux). Il a pour but d'avertir la population d'un danger imminent, d'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir.



7 sirènes ont déjà été raccordées dans 5 communes du Cantal à Saint-Georges, Chaudes-Aigues, Saint-Flour, Massiac et Aurillac pour le risque inondation.

Pour prévenir d'un risque effectif, les sirènes du SAIP émettent un son comportant :

3 cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par des intervalles de 5 secondes. La population doit alors se mettre en sécurité et suivre les consignes données par les autorités via la radio.

Le déclenchement relève de la compétence du maire ou du préfet.

Des tests de bon fonctionnement des sirènes sont effectués tous les premiers mercredis du mois d'une seule séquence d'1 minute et 41 secondes.

FR-ALERT

Déployé sur le territoire national depuis le mois de juin 2022, le dispositif FR-ALERT permet de prévenir en temps réel toute personne détenteuse d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger.



Le système FR-ALERT ne demande aucune inscription au préalable et permet d'informer sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces.

Les notifications sont accompagnées d'un signal sonore spécifique et transmettent des informations sur :

- la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...)
- l'autorité qui diffuse l'alerte
- la localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...)

- l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...)
- le cas échéant, un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Pour plus d'informations : <https://www.fr-alert.gouv.fr/>

Géorisques

GÉORISQUES Le portail Géorisques répertorie l'ensemble des risques naturels et technologiques sur le territoire français. Il est ainsi possible de connaître les risques près de chez soi en indiquant son adresse sur le site dédié.

Pour plus d'informations : <https://www.georisques.gouv.fr/>



Dans le contexte du changement climatique, l'adaptation des territoires face aux risques plus élevés de tempêtes, cyclones, feux de forêt, inondations ou encore séismes est une nécessité.

L'ensemble de ces actions participe à développer la culture du risque des citoyens.

Nous sommes tous acteurs face aux risques. #Ayonslesbonsreflexes.



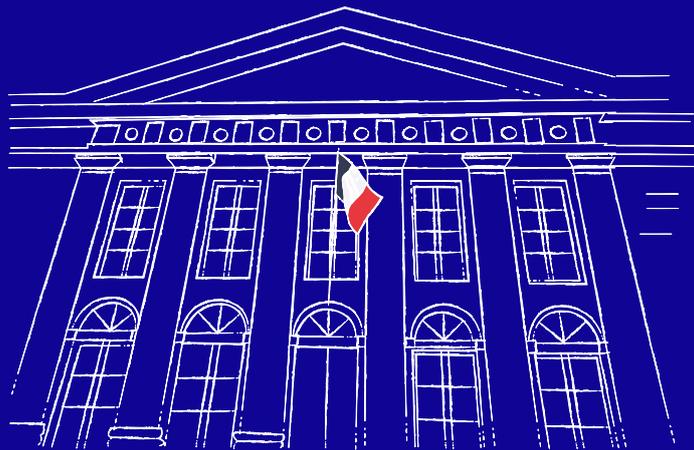
Mouvement de terrain impactant la D16 sur la commune de Saint-Saturnin - 2016



La Jordanne en crue - janvier 2018

Plusieurs événements sont déployés sur l'ensemble du territoire national :

<https://www.ecologie.gouv.fr/tous-resilients-face-aux-risques-evenements>.



PRÉFECTURE DU CANTAL

2 cours Monthyon - B.P. 529 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 46 23 00

www.cantal.gouv.fr

Conception et réalisation

Service de la représentation de l'état et de la communication interministérielle

